



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

**Samedis obligatoires et
HS obligatoires:
Halte aux mensonges !!**

Mardi 22 novembre 2016

Appel à la grève du 15 novembre sur le groupe:

A Cléon, malgré la «communication mensongère» de la direction la veille de la grève, 160 salariés ont répondu à l'appel de la CGT, à Flins, 650 salariés se sont mis en grève à l'appel de 3 syndicats, 200 à la fonderie de Bretagne...

Pas question d'accepter les samedis et HS obligatoires...A suivre.

Samedis obligatoires: ils sortent par la porte et reviennent par la fenêtre !!

Ce qui se passe est extrêmement grave, la Direction, pour faire passer son projet pourri, n'hésite pas à mentir aux salariés et à mettre l'encadrement en difficulté en cachant certaines informations.

- **Les samedis obligatoires n'ont pas disparu**, la direction pourra en programmer pour récupérer les CTC négatifs !!
- **Les heures supplémentaires obligatoires n'ont pas disparu**, la direction pourra en programmer quand elle le souhaitera.

le délai de prévenance pour les samedis obligatoires et les heures supplémentaires obligatoires n'est pas de 15 jours mais de 2 jours !! (Vos élus CGT ont les documents présentés en central pendant la négo qui en attestent !!)

Attention, la direction n'a pas renoncé aux samedis obligatoires, elle veut les mettre en place sous une forme encore plus vicieuse !!

C'était trop beau, on se demandait où était l'arnaque...

Explications sur les samedis obligatoires:

- La direction l'explique dans sa présentation en central : « *L'accomplissement de séances supplémentaires se ferait sur la base du volontariat (hors cas particulier de récupération de CTC)* ».

«Hors cas particuliers de récupération des CTC» qui permettront à la direction d'imposer des samedis obligatoires. Il suffira donc à la direction de mettre les compteurs CTC des salariés en négatif pour pouvoir **imposer à l'ensemble des salariés, quand elle le souhaite, des samedis obligatoires !!**

Quant au délai de prévenance, **il n'est pas de 15 jours comme le présente l'encadrement sur le site** (Rappelons que beaucoup n'ont pas les bonnes infos...) **mais de 2 jours** (voir vos élus CGT qui ont les documents présentés en central !!).

Concrètement, la direction peut donc imposer des samedis en prévenant les salariés 2 jours avant.

Allongement obligatoire des séances de travail d'1H15 par jour

La direction pourra l'imposer à tous les salariés, **avec un délai de prévenance de 2 jours, pendant toute l'année !!**

Quand la direction dit «délai de prévenance de 15 jours», **elle ment, ce n'est pas ce qui est inscrit dans la présentation faite en central !!**

Tous les salariés sont concernés, y compris les intérimaires qui vont être en première ligne pour subir les conséquences de cet accord, s'il est appliqué.

La direction veut mettre en place l'activité à la carte décidée à la dernière minute, au mépris de la vie de famille et en dégradant encore les conditions de travail. La CGT n'acceptera pas cette régression sociale doublée de mensonges et de désinformation.

CHAOS de l'ingénierie : c'est de la faute des salariés (Renault, Intérimaires et prestataires) !!

La direction annonce vouloir « Mettre un frein au chaos vécu ces dernières années dans l'ingénierie »

Selon la direction, les problèmes de l'ingénierie relèvent :

- *D'une sous-traitance à efficacité médiocre.*
- *D'un management qui ne sait pas dire non et qui manque de rigueur.*
- *Des salariés Renault qui doivent augmenter leurs compétences.*

Selon la direction, si elle a des obligations légales pour former les salariés, ces derniers ont aussi la responsabilité de se former eux-mêmes. Toujours selon le directeur de l'ingénierie, un certain nombre de « *techniciens et ingénieurs se sont ringardisés et lorsqu'ils n'ont plus les compétences, ils se sentent menacés et bloquent le système...* » et qu'il faudra donc « *faire une sorte de contrat entre eux et le management et qu'ils acceptent de progresser en se formant...* » !

Commentaires CGT sur ingénierie : Quel mépris !!

La direction générale ne peut pas évacuer les nombreuses difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Mais comme pour les autres secteurs d'activités (fabrication, logistique...), elle s'exonère totalement de ses responsabilités (pertes d'emplois, de savoir-faire...) et fait supporter toujours aux seuls salariés (Renault, Intérimaires et prestataires) ses carences.

Donc rien qui soit de nature à s'attaquer aux causalités et solutionner les problèmes rencontrés par les salariés.

La question du nécessaire renforcement des investissements et des compétences est reléguée à plus tard avec un budget R&D équivalent aux années passées.

Bienvenue aux nouveaux élus CGT



Nicolas Dayras, élu au CHSCT N°7 (fonderie).
Nicolas travaille à la fonderie comme conducteur de presse à couler.



Christophe Coatrieux, élu au CHSCT N°5 (Technique et entreprise extérieure). Christophe travaille au bâtiment G arbres secondaires/primaires moteur électrique.



Guillaume Tavernier, élu au CHSCT N°6, (Ingénierie/tertiaire).
Guillaume travaille à la DEME : Direction étude moteur électrique, au bureau d'études.



Tony Dumont, élu au CHSCT N°1,
bâtiment E. Tony travaille en logistique au bâtiment K, expédition moteur M.

Les Elus CHSCT auront à cœur de faire progresser la sécurité et d'améliorer les conditions de travail des salariés, en constante dégradation, pour toutes les catégories de salariés. N'hésitez pas à les solliciter et leur remonter les problèmes que vous rencontrez.